

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : **Stéphanie Gaucher**

<https://www.cadre21.org/membres/ef0c5bdb65f7d1c0760fc422>

Date d'obtention : 2024-08-28 18:45:54

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Premièrement, il faut s'assurer d'avoir la confiance d'un élève de l'école et non d'un parent ou autre personne ne provenant pas de notre établissement scolaire, car la démarche ne pourra pas avoir lieu. Il faut s'assurer d'être à l'écoute et objectif face à la situation. Les élèves concernés doivent se sentir à l'aise de nous expliquer ce qui s'est passé et non jugés. Il faut par la suite essayer de comprendre ce qui s'est passé afin d'évaluer la situation (comprendre la nature de l'événement, l'intention des personnes impliquées, l'étendue de la situation...). Il faut avoir le plus de détails possibles afin de bien résumer dans le questionnaire ce qui s'est passé, afin de faciliter aussi le travail des policiers lorsqu'ils prendront connaissance des grilles d'évaluation.

Dépendamment si nous croyons que l'acte pourrait être impulsif ou malveillant, notre intervention sera différente quant à l'instigateur. Il se pourrait que nous poursuivions la démarche avec lui, ou bien que nous transférions le dossier directement à la police, sans avoir remplie de grille d'évaluation. Il est cependant important de ne pas oublier de confisquer les appareils électroniques des élèves si nous croyons que des images pourraient s'y retrouver. Il faut pouvoir minimiser l'étendue des dommages afin de s'assurer que les images ne circulent pas.

Il faut s'assurer d'avoir rencontré toutes les personnes impliquées dans l'événement et de remplir avec eux la grille d'évaluation. Par la suite, un appel au service de police devra être fait. Il faudra par la suite, contacter les parents des élèves concernés afin de les informer de la situation. La direction de notre école doit aussi évidemment être au courant. Un signalement à la DPJ devra aussi être fait.

Dans tous les cas, il est important de faire sentir les personnes concernées rassurées et confiantes de pouvoir nous raconter ce qui s'est passé. Il est aussi important de retenir qu'en aucun cas, pendant les étapes de la méthode Sexto, il ne faut pas consulter les photos ou vidéos.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Chaque situation est différente, c'est pourquoi il faut faire bien attention aux détails de la situation afin d'effectuer la méthode Sexto correctement. L'évaluation de la situation (amorce, nature, intention et étendue) est primordiale et très importante, car c'est ce qui guidera le reste de notre intervention. Il faut donc bien saisir les détails de ce qui s'est passé et s'assurer d'avoir tous les éléments pertinents à la situation.

Dans la première mise en situation, c'est plus 'facile' lorsque toutes les personnes impliquées collaborent bien. Le processus peut donc s'enclencher facilement et les conséquences risquent d'être moins grandes. C'est important de les sensibiliser au danger que cela peut engendrer afin de s'assurer que la situation ne se répète pas.

C'est important de valider toutes les informations. Comme dans le cas numéro 2, même s'il ne s'agissait que d'une photo en maillot, l'intervenant devait aller vérifier avec William si c'était bien les mêmes informations qu'il avait, afin de s'assurer que ce n'était pas une situation où il y avait de la pornographie juvénile. En ayant compris qu'il y avait un protocole Sexto, Megan s'est sentie à l'aise de confier à l'intervenant qu'elle avait bel et bien envoyé une photo d'elle nue à un adulte. C'est donc rassurant de voir que ce protocole peut sécuriser les élèves à nous confier des situations comme celle-ci. Si l'intervenant n'avait pas agi et suivi le protocole la première fois, Megan n'aurait probablement pas discuté de cet envoi de photo avec lui et les conséquences auraient pu être graves pour elle.

Pour la 3e situation, c'est important de se rappeler que l'intégrité des personnes est très importante. Il ne faut pas divulguer d'informations à personne, autre que le service de police. Aussi, la procédure est différente lorsqu'il s'agit d'un acte malveillant. C'est donc important de bien saisir l'intention des personnes lors de la grille d'évaluation, car le reste du travail différera. C'est important d'avoir la version de tous les témoins, car dans certains cas, c'est ce qui nous dira s'il s'agit d'un acte malveillant ou non. De plus, leur témoignage peut apporter de nouvelles informations qui pourraient être très importantes pour notre travail, afin de mieux remplir la grille d'évaluation.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Je crois que c'est très important de faire sentir la personne respectée et non jugée, car c'est à partir de cela qu'elle décidera de ce qu'elle veut nous dire ou non. C'est très important d'avoir le plus de détails possibles, donc il faut s'assurer qu'elle se sente bien. C'est donc une étape délicate dans un sens, car il faut s'assurer d'être le plus empathique possible face à la situation qu'elle vit.

Je crois que d'informer les parents est aussi une étape délicate dans la méthode Sexto. Il faut s'assurer qu'ils comprennent qu'ils sont bien entourés et seront bien dirigés dans le processus, autant du côté de l'école que du côté de la police. Ce n'est pas tout le monde qui connaît la méthode Sexto, donc je crois que c'est important de leur expliquer le protocole afin qu'ils comprennent bien que nous sommes là pour les soutenir dans cette situation. Il faut s'assurer que leurs enfants se sentent bien aussi une fois le protocole terminé et qu'ils sentent qu'ils peuvent être en sécurité à l'école.